

GRAND EST

ALSACE

Prostituée poignardée : information judiciaire

MULHOUSE. Une information judiciaire pour homicide volontaire a été ouverte mercredi à Mulhouse contre un homme qui s'accuse du meurtre d'une prostituée française trouvée morte à Bâle (Suisse) et qui devrait prochainement être mis en examen.

L'homme, Denis Lang, 37 ans, devait être présenté à un juge d'instruction mais ayant ingéré des somnifères pendant sa garde à vue mercredi, il a dû être transporté à l'hôpital de Mulhouse où il a été placé en observation.

Dès que son état le permettra, il sera présenté à un juge d'instruction et, selon toute vraisemblance, mis en examen. Un mandat d'amener a été délivré et un placement en détention provisoire a été requis.

L'homme, agent de production à Bâle, avait expliqué pendant sa garde à vue qu'il était tombé amoureux de Violette Hoffner, 31 ans, à qui il a donné de grosses sommes d'argent, contractant pour cela un prêt de 25.000 euros, a expliqué le procureur de Mulhouse.

Se rendant compte qu'il était grugé, la discussion avait dégénéré lundi. Il a raconté qu'il avait alors tenté sans succès d'étrangler la jeune femme puis, se saisissant d'un couteau, l'avait poignardé à plusieurs reprises. Il était ensuite rentré chez lui avant de se constituer prisonnier.

Le corps de la jeune femme avait été découvert lundi dans la cave d'une résidence à Bâle. La victime résidait en France et travaillait en Suisse comme prostituée. L'immeuble où le corps a été découvert abrite plusieurs salons de massage tenus par des péripatéticiennes, selon des sources judiciaires.

LORRAINE

Secrets de beauté

LUNEVILLE. Jusqu'au mois de juillet, le château de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) organise deux expositions originales, dédiées aux acquisitions récentes du musée et aux secrets de beauté à 18°.

Parfums, baignoires en cuivre, bidets portatifs, toilettes attirent les visiteurs qui peuvent aussi trouver des objets rares comme des boules à savon, des boîtes à mouches pour aller à la pêche aux galants, l'éponge rouge à lèvres, la table de toilette en bois de sainte Lucie. Plus rare, l'auto-clystère, le blaireau usagé et le plat à barbe du roi de Pologne, l'alambic et même le bourdaloue, une sorte d'urinoir qu'utilisaient les femmes, pendant les sermons très longs et très captivants du Père Boudaloue.

Exposition jusqu'au 3 août ; de 14 h à 17 h en mai et juin ; dès 10 h en juillet.

114 €

l'aller-retour

SAINT-DIE. Le tunnel Maurice-Lemaire, plus connu sous le nom de tunnel de Saint-Marie aux Mines, dans les Vosges, devrait rouvrir le 1er octobre, après de longs travaux de modernisation.

L'ouvrage réalisé par la société concessionnaire APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) proposera, pour l'occasion, de nouveaux tarifs. Pour les poids lourds ce pourrait être 100% d'augmentation, ce qui dans le pire des cas placera le passage aller-retour à 114 €. Cette perspective tarifaire indignes les présidents des chambres de commerce d'Alsace et de Lorraine.

TRAVAUX

Rentabiliser cette chère LGV...

C'est désormais l'objectif prioritaire de la présidente Marie-Guite Dufay. Car le coût élevé de la liaison implique qu'elle « profite » à la prospérité du territoire régional.

BESANCON. Le problème, avec la LGV Rhin-Rhône, c'est qu'on en revient toujours à l'argent, quel que soit le sujet évoqué. Compte tenu de l'importance du projet, et des incertitudes budgétaires planant sur la suite des travaux de sa branche Est, puis sur l'engagement des chantiers de ses branches Sud et Ouest, c'est malheureusement inévitable. Les lres « Rencontres de la grande vitesse en Franche-Comté » organisées hier à Besançon par la présidente de la Région, Marie-Guite Dufay, selon un vœu de feu Raymond Forni, n'ont donc pas dérogé à la tradition.

En filigrane

Le programme de ce colloque était judicieux : réfléchir entre élus politiques et consulaires, patrons, fonctionnaires et cadres des sociétés d'infrastructures et transport à la meilleure manière « d'accompagner » l'arrivée de la ligne afin d'en profiter pleinement. Condition indispensable pour qu'elle irrigue la Franche-Comté et y fasse venir des investisseurs plutôt que d'être un outil supplémentaire d'aspiration vers l'extérieur de ses forces vives, comme cela se produit trop souvent.

Seulement, cet accompagnement, a rappelé Bernard Soulage, notamment rapporteur sur les réseaux transeuropéens au Comité des régions d'Europe, « aura un coût ». Or, les collectivités d'Alsace,

Bourgogne et Franche-Comté impliquées dans la LGV ont déjà lourdement investi en sa faveur. Où trouver des fonds d'appoint pour financer l'environnement économique de la ligne ? Et surtout, comment faire face à ses frais d'achèvement ? Autant d'interrogations inscrites en filigrane des belles idées lancées à la tribune.

Certes, pour ce qui est « d'accompagner », le conseil régional « n'est pas seul », a rappelé Denis Sommer, son vice-président en charge de l'économie. « Il faudra y associer l'ensemble de nos partenaires et sans doute réorienter certaines activités », a-t-il ajouté, ponctuant son discours d'un appel du pied aux chambres de commerce et d'industrie. L'ennui, c'est que la stratégie ne vaut pas pour la construction de la ligne elle-même. Laquelle n'aura de sens et ne répondra à sa « fonctionnalité européenne » que si ses trois branches sont bien réalisées.

Espoirs permis

Alors, comme d'habitude, on s'est tourné vers Bruxelles, malgré les réticences exprimées par Jacques Barrot qui n'a cessé de répéter que les 198 millions d'euros accordés au titre de l'enveloppe 2007-2013 l'ont été pour la totalité de la branche Est et pas de sa seule première phase. Optimiste, puisqu'on traitait d'un horizon assez lointain pour que sa carrière l'ait d'ici là conduit ailleurs, le préfet Jacques Barthélémy a jugé



Pierre Soulage est rapporteur au Comité des régions d'Europe. Photo Patrick BRUMENT

qu'après 2013, tous les espoirs restaient permis et qu'il « n'était pas impossible » que les multiples interventions effectuées, dont les siennes, « produisent des effets ». Avec la diplomatie polie qui caractérise la Commission européenne, Alexandros Sotiropoulos, son représentant, a ad-

mis qu'il n'était pas interdit de demander... mais que bien malin qui pourrait dire aujourd'hui ce qu'il adviendra demain... En coulisses, Bernard Soulage, qui est aussi vice-président de la Région Rhône-Alpes responsable des transports, n'a laissé aucun espoir à ceux qui rêvaient de

le voir payer pour la seconde étape de la branche Est. « Je suis prêt à la soutenir, mais pas à la financer ! », a-t-il répondu à L'Est Républicain. Et pour la branche Sud, Lyon versera ? « Oui, bien sûr ! ». À quelle hauteur ? « Cela dépendra du choix qui sera fait pour l'équilibre entre fret et voyageurs... ».

« Enjeu majeur »

Car Rhône-Alpes tient à une ligne mixte, faisant cohabiter les TGV et les trains de marchandises, ce qui n'est pas du goût de tous les acteurs du dossier. « C'est pourtant un enjeu majeur qui doit nous mobiliser », insiste-t-il, persuadé de réussir à faire « converger » les positions. « La question déterminante, pour la branche Sud, est : avons-nous intérêt à aller de plus en plus vite pour contrer l'avion ou faut-il envisager une autre vitesse, pour privilégier l'aménagement et la desserte du territoire ? » Bernard Soulage, lui, prône « des choix raisonnables ». Car cette mixité doit être efficace pour être vraiment utile. « Il faut la concevoir avec des créneaux de dépassement, des transports de fret la nuit... ». Qui paiera le surcoût ainsi engendré ? « Ce ne sera pas du 50-50 entre l'Etat et les collectivités, chacun participera en fonction de ce qui lui revient. Mais attendons les résultats des études. Et si c'est trop cher, on ne le fera pas... ».

Jean-Pierre TENOUX

GROS PLAN

Au menu, l'entente cordiale...

À Morteau, samedi, les organisateurs du Forum transfrontalier rendront public le « Manifeste » d'une trentaine de propositions pour améliorer la relation franco-suisse.

BESANCON. - Annie Genevard, maire UMP de Morteau et conseillère régionale de Franche-Comté, accueillera samedi matin à la salle des fêtes de sa ville le Forum transfrontalier, cette structure de réflexion franco-suisse qui s'est fixée pour but d'améliorer à terme les relations entre les deux pays, actuellement malmenées (ER du 20 mars 2008).

Le lieu a été choisi avec soin. Le Forum, qui organise habituellement ses conférences et ateliers au Club 44 à La Chaix-de-Fonds, souhaitait se réunir cette fois « en terre française ». Morteau, qui participe avec les trois communes de Villers-le-Lac, Le Locle et La Chaix-de-Fonds à une expérience d'agglomération transfrontalière s'imposait donc, d'autant qu'Annie

Genevard vient d'être réélue à la quasi-unanimité (22 voix sur 23) à la présidence du Pays horloger, un poste qu'elle occupe depuis 2001.

« Apolitique »

Ce regroupement des quatre cantons de Morteau, Le Russey, Saint-Hippolyte et Maiche « au sein duquel les élus travaillent ensemble dans un contacte apolitique », insiste Annie Genevard, se veut « un espace de collaboration, de concertation et de contractualisation ». Entre services au public, agriculture et tourisme et développement économique, nombre des dossiers auxquels il participe ont une forte incidence transfrontalière. C'est notamment le cas du projet de parc naturel, porté en particulier par le premier



Annie Genevard, présidente du Pays horloger.

vice-président PS du conseil régional Joseph Parrenin, et de l'association « Luxe and Tech » lancée par des industriels du haut de gamme dans

le secteur de Maiche. Lors de cette troisième rencontre du Forum consacrée à l'emploi, Annie Genevard traitera notamment des « infrastructures », sujet important en raison des difficultés de circulation causées par les transits quotidiens des travailleurs frontaliers.

Recommandations

Entre autres intervenants, François Mazière, directeur général de la CCI du Doubs, évoquera « la délocalisation des entreprises françaises vers la Suisse » et Nathalie Pépé-Aubry, responsable Relations humaines du groupe ISA à Villers « l'émigration de la main-d'œuvre française vers la Suisse », tandis que Hasna Charid, juriste du Groupement transfrontalier

européen à Morteau, traitera de « la disparité des salaires » entre les deux territoires. Mais le principal point de l'ordre du jour sera la publication du « Manifeste pour l'emploi transfrontalier », initié par le trio organisateur du Forum, Jacques-André Tschoumy, Marcel Schiess et Jean-Jacques Delémont, qui recensera les recommandations nées de ces mois de débats « à parité » entre décideurs suisses et francs-comtois.

En tout, « une trentaine de propositions concrètes réunies en sept axes majeurs » qui seront remis aux pouvoirs publics.

Avec l'espoir qu'elles leur seront utiles.

J.-P. Tx

« Nous souhaitons collaborer »

Le conseiller d'État en charge de l'Économie de la République et Canton de Neuchâtel regrette la mise entre parenthèses des relations transfrontalières ces dernières années.

- Autrefois, les échanges entre élus francs-comtois et suisses étaient fréquents, en particulier au sein de l'ancienne Communauté de travail du Jura. Aujourd'hui, ils semblent s'être raréfiés. Pourquoi ?

- Il y a des choses qui vont bien. C'est le cas des relations entre services administratifs et techniques régionaux, notamment ceux chargés de l'emploi. Les échanges entre les gouvernements de nos deux pays sont aussi positifs, avec des rencontres régulières entre Micheline Calmy-Rey, notre ministre des Affaires étrangères, et votre Quai d'Orsay. Les cantons frontaliers avec la France, dont Neuchâtel, participent à certaines de ces discussions. Là, en revanche, où ça fonctionne moins bien, c'est au niveau politique intermédiaire...

- Comment l'expliquez-vous ?

- L'une des difficultés, c'est la différence d'organisation. La Suisse est fédérale. La France reste centralisée, mais avec une décentralisation à plusieurs niveaux : région, département, préfet. Je n'émet pas là une critique. C'est un simple constat. Mais cela signifie que nous, cantons, avons plus de pouvoir régional et des budgets plus importants, près de 1,4 milliard d'euros pour Neuchâtel.

- Cette disparité nuit au dialogue ?

- Quand, pour traiter certains dossiers qui relèvent de ma seule compétence du côté suisse, je dois en discuter à la fois avec le préfet, le conseil régional et même les conseils généraux, oui...

« C'était bloqué »

- Qu'est-ce qui fonctionne bien, pour reprendre votre expression ?

- La forte volonté politique d'ouverture à la France, et donc à l'Europe, que Neuchâtel a toujours manifestée. C'est le sens de notre adhésion, avec Bâle, au réseau métropolitain Rhin-Rhône qui se construit autour du TGV.

- Et à l'inverse, qu'est-ce qui fonctionne mal ?

- Les choses se sont bloquées depuis trois ou quatre ans, avec les changements de président du conseil régional et de préfet survenus à cette époque. Car les situations dépendent souvent des personnes. Auparavant, nous avions des contacts réguliers avec M. Humbert, président de Région, et M. Géhin, préfet, qui savaient quoi faire et connaissaient bien la Suisse. Quand M. Forni, socialiste comme moi, a été élu, j'ai pensé que cela allait intensifier nos échanges. Au contraire, avec ce changement de majorité politique, il y a eu un « trou ».

L'activité de la Conférence transjurassienne s'en est ressentie. Il y a eu également la maladie de M. Forni... Mais nous avons pu faire avancer le projet du parc naturel transfrontalier. Avec Joseph Parrenin (NDLR : le 1er vice-président de la Région), ça va bien...

- Avec l'État, à vous entendre, la relation n'était guère meilleure...

- Le successeur de M. Géhin n'avait pas la volonté de faire avancer les choses. C'était bloqué au niveau du préfet. Pendant toutes ces années, à Neuchâtel, nous avons été malheureux de cette situation.

« Choqués »

- Avez-vous aujourd'hui le sentiment qu'une amélioration est possible ?

- Oui, parce qu'en Franche-Comté, il y a eu un nouveau changement de préfet. J'ai invité M. Barthélémy à venir prochainement nous rendre visite pour discuter avec lui de l'ensemble des problèmes liés à la circulation des personnes, au développement économique, à la formation. Je le crois très intéressé par ces différents dossiers.

- Et au conseil régional ?

- Il y a également eu un changement, mais le discours d'inauguration de Mme Dufay, en réaction à votre interview de M. Babey (1), nous a un peu



Le conseiller Bernard Soguel : « En Suisse, nous avons l'habitude de dire les choses d'une façon directe ». Photo ER

choqués. Son propos a aussi provoqué une réaction de mon collègue du canton de Vaud qui préside la Conférence transjurassienne. En Suisse, nous avons l'habitude de dire les choses d'une façon directe. Sinon, le débat n'avance pas. Nous allons donc continuer de discuter de ces sujets avec Mme Dufay. Car nous

souhaitons réellement collaborer avec la Franche-Comté et régler les problèmes qui peuvent encore se poser entre nous.

Propos recueillis

par Jean-Pierre TENOUX (1) Chef du service de l'emploi de Neuchâtel (ER du 21 janvier)

ENVIRONNEMENT

Lemuy (39) : non à la compostière

BESANCON. La compostière de Lemuy (39), accueillant des fines de gris déchets ultimes de poubelles, fait toujours réagir les opposants. L'association de défense de l'environnement de Lemuy et du Lison organise une manifestation samedi à Lons-le-Saunier. Rendez-vous est donné à 14 h 30 face au palais de Justice.

Les opposants manifesteront dans les rues et ont prévu de laisser des sacs poubelles devant la préfecture. Passage programmé aussi devant le conseil général. « Nous organisons cette manifestation car le conseil gé-

néral doit définir prochainement un nouveau schéma départemental des déchets. Nous tenons à montrer notre détermination afin que le Département gère autrement le problème des déchets et décide de la fermeture de cette compostière. »

Rappelons que deux recours suspensifs ont été déposés au tribunal administratif de Besançon, l'un par l'association, l'autre par la mairie de Lemuy. D'ores et déjà, des élus du Doubs, du syndicat mixte Loue-Lison, des membres d'Attac, des Verts, de Jura Écologie ont fait part de leur intention de participer à cette manifestation.

CHEZ NOS VOISINS

Informatique : enquête pour espionnage

GENÈVE. La justice suisse a ouvert une enquête pour espionnage après un piratage informatique dont des ordinateurs du gouvernement ont été la cible. La police criminelle fédérale mène une enquête pour espionnage éventuel après l'attaque qui visait à la fin de l'an dernier le ministère des Affaires étrangères et dans une moindre mesure le secrétariat d'Etat à l'Économie, a fait savoir la police, confirmant des informations de presse. Plus de 500 courriels ont été envoyés en deux vagues, appelant les internautes des

ministères à participer à un concours de photographie. Les fonctionnaires qui se sont laissés prendre au piège ont téléchargé un « malware », un programme informatique pirate, sur leur ordinateur.

Selon la police, un fournisseur d'accès à internet en Afrique a été utilisé pour l'attaque, mais ceci ne signifie pas qu'un Etat ou des criminels africains l'ont com-

mise. Il n'existe aucun indice allant dans le sens d'une subtilisation de données sensibles, a-t-on assuré aux Affaires étrangères.

Keno

Tirages du MERCREDI 21 MAI 2008

Tirage de 13h45

2 5 11 12 23 29 30 33 36 40

45 46 47 51 55 57 60 62 63 69

NUMERO * Jackpot

Gagné à 180 000 €

* 4.25.18.82 *

Multiplicateur : x 1

2 204 388

Résultats et Informations : www.francaisedesjeux.com

Tirage de 21h00

2 3 6 8 22 24 25 28 35 41

44 47 50 52 53 54 55 59 60 68

NUMERO * Jackpot

Montant : 10 000 €

* 2.84.68.76 *

Multiplicateur : x 3

2 044 248

Montant du Jackpot du jeudi 22 mai à 13h45 : 20 000 €

FRANÇAISE DES JEUX

LOTO

MERCREDI 21 MAI 2008 Tirages n° 41

1er tirage

5 13 17 24 34 35

Résultats et Informations : www.francaisedesjeux.com

2ème tirage

1 7 14 17 33 37

Jeu Lotophone

0892 68 4000

30 000 € à gagner mercredi prochain

FRANÇAISE DES JEUX

Quotidien L'EST RÉPUBLICAIN Régional

Société du journal « L'EST RÉPUBLICAIN »

Siège social Rue Théophraste-Renaudot NANCY - HOUEMONT 54166 HELLICOURT CÉDEX ☎ 03.83.59.80.54 Fax 03.83.59.80.13 www.estrpublicain.fr

S.A. au capital de 2.400.000 € prévue jusqu'en 2064

Président Directeur de la publication Gérard LIGNAC Rédacteur en chef René GODEAU Principaux associés : S.A. GRANDE CHAUDRONNERIE LORRAINE Gérard LIGNAC Anne-Marie LIGNAC

Journal imprimé en partie sur papier recyclé

ISSN 1277-0256 CPPAP 0411038160

SERVICES PARISIENS 18, rue de Bassano (XVI^e) ☎ 01.43.87.15.30 Fax 01.53.04.21.60 (Service Commercial) Fax 01.53.04.21.45 (Service Exécution)

La reproduction, partielle ou totale, sur tous supports de textes, photographies ou dessins publiés dans L'Est Républicain est subordonnée à l'autorisation expresse de la Direction du Journal.

PUBLICITÉ Dans sa zone de diffusion, L'Est Républicain vend directement son espace publicitaire et n'accepte aucun intermédiaire. La facturation est établie au nom de l'annonceur. Le défaut d'insertion total ou partiel d'un ordre de publicité ne peut donner lieu à aucune indemnité.

Imprimeries L'EST RÉPUBLICAIN LA LIBERTÉ DE L'EST

SERVICE ABONNEMENTS TEL. 03.83.59.08.08 ABONNEZ-VOUS PAR E-MAIL : abonnement@estrpublicain.fr

TARIFS ABONNEMENTS L'EST RÉPUBLICAIN du lundi au dimanche 3 mois 90,00 € 6 mois 171,00 € 1 an 331,00 € L'EST RÉPUBLICAIN du lundi au samedi 3 mois 67,80 € 6 mois 126,00 € 1 an 241,90 € L'EST RÉPUBLICAIN lundi seul 3 mois 11,70 € 6 mois 23,40 € 1 an 46,80 € L'EST RÉPUBLICAIN du mardi au dimanche 3 mois 78,00 € 6 mois 147,00 € 1 an 294,00 € L'EST RÉPUBLICAIN dimanche seul 3 mois 22,10 € 6 mois 44,20 € 1 an 88,40 €